

10 novembre 2018

Inauguration de la nouvelle géothermie de Villiers-le-Bel / Gonesse

DOSSIER DE PRESSE

Contact Presse Coriance

Audrey SARRASIN

Chargée des relations presse

01 49 14 58 84 / 06 80 14 21 51

Audrey.sarrasin@groupe-coriance.fr

Le samedi 10 novembre 2018, Jean-Louis MARSAC, Maire de Villiers-le-Bel, Jean-Pierre BLAZY, Maire de Gonesse, Michel JAURREY, Président du Syndicat Intercommunal de Villiers-le-Bel / Gonesse, et Yves LEDERER, Président du Groupe Coriance ont inauguré la nouvelle géothermie de Villiers-le-Bel et Gonesse. À cette occasion, le site a été ouvert au public.

Une nouvelle géothermie pour Villiers-le-Bel / Gonesse

Un nouveau puits producteur de géothermie a été foré fin 2017. Ce troisième puits était nécessaire non seulement pour assurer le chauffage des logements et des équipements publics actuellement raccordés au réseau de chaleur, mais aussi pour permettre l'extension du réseau à d'autres secteurs. En effet, les deux puits de géothermie existants présentaient une corrosion, normale après plus de 30 ans de fonctionnement, nécessitant leur réhabilitation.



*La longueur forée pour ce nouveau puits est de 2 216 m
soit l'équivalent de six Tour Eiffel.*

De septembre à octobre 2017, un **derrick de forage** de 40 mètres de haut a fonctionné 24h/24 pendant 43 jours.

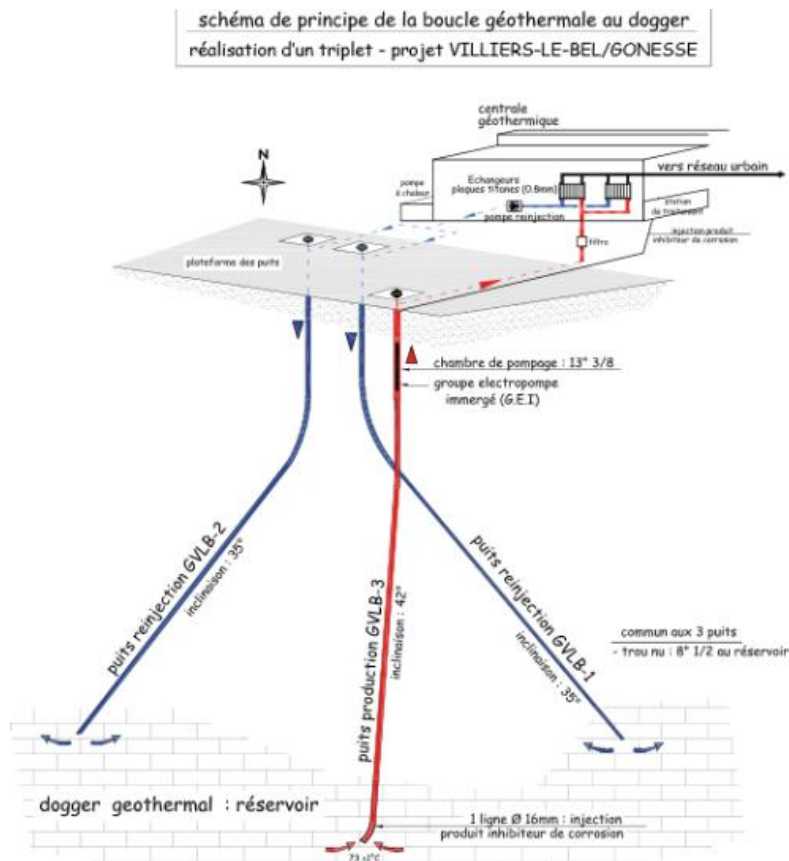
Le derrick de forage sert de support aux tiges de forage. Au bout de la première tige de forage, on fixe l'outil de forage muni de dents : le **trépan**. À mesure que le trépan s'enfonce dans le sol, on visse les **tiges de forage** bout à bout, jusqu'à obtenir la longueur souhaitée. L'effet combiné du poids des tiges et de la rotation du trépan creuse le sol. Les tiges de forage sont creuses, ce qui permet d'envoyer sous pression un liquide de forage. En circulant, ce liquide refroidit l'outil de forage. Sa pression aide à creuser le sol et fait remonter les débris du sol à la surface. De retour à la surface, les boues de forage sont décantées avant d'être réutilisées en injection.

La géothermie de Villiers-le-Bel / Gonesse fonctionnait auparavant avec un doublet, c'est-à-dire un puits producteur et un puits réinjecteur. Ces deux puits d'origine, corrodés ont été rechemisés,

c'est-à-dire que des tubages neufs plus petits ont été descendus dans le tubage, plus large, d'origine et ont été cimentés. Ils ont été convertis en puits réinjecteurs.

La nouvelle géothermie fonctionne donc désormais avec un **triplet** composé d'un puits producteur et deux puits réinjecteurs.

Le nouveau puits, producteur, permet d'accroître l'utilisation de la géothermie et de porter ainsi le débit jusqu'à 300 m³/h. En parallèle du nouveau forage, la centrale de géothermie a été totalement rénovée.



1 300 élèves sensibilisés

À l'initiative du syndicat intercommunal pour la géothermie de Villiers-le-Bel/Gonesse, des visites du forage ont été organisées pour les écoles des deux communes.

Les élèves étaient accueillis sur une plateforme sécurisée spécialement mise en place pour les visites et pour leur permettre de découvrir ce chantier impressionnant.

Des ingénieurs de STVLBG, filiale du Groupe Coriance, leur ont présenté les enjeux de la géothermie et les spécificités du forage de Villiers-le-Bel/Gonesse. Ce sont ainsi 1 300 élèves qui ont été sensibilisés.

1984 : Villiers-le-Bel et Gonesse, pionniers en matière de géothermie

Villiers-le-Bel et Gonesse ont fait partie des pionniers en se lançant dès **1984** dans la géothermie. Les maires de cette époque, Louis PERREIN, Maire de Villiers-le-Bel, et Bernard FÉVRIER, Maire de Gonesse, créent alors le réseau de chaleur alimenté par cette énergie renouvelable pour chauffer les logements des quartiers des Carreaux et de La Fauconnière, et qui se poursuit avec succès sous la responsabilité des deux municipalités dirigées par Jean-Louis MARSAC, Maire de Villiers-le-Bel, et Jean-Pierre BLAZY, Maire de Gonesse. Ce sont ces deux équipes municipales qui gèrent ce grand réseau étendu depuis aux quartiers PLM (Puits la Marlière) et DLM (Derrière les Murs de Monseigneur) avec un comité syndical* composé de 6 élus(es) de chaque commune et présidé actuellement par Michel JAURREY, Maire Adjoint de Gonesse.

En **1985** le réseau est mis en service et alimente près de 3 100 logements et des équipements publics. Le puits producteur de géothermie fournit alors 260 m³/h et l'eau est puisée à 67°C par 1 700 mètres de profondeur verticale.

En **2009**, le réseau est étendu aux quartiers PLM et DLM.

Aujourd'hui constitué de 11,8 km de canalisations et de 100 points de livraison, le réseau livre 70 000 MWh /an de chaleur, ce qui correspond aux besoins des 6 700 logements et des équipements publics raccordés. Il dessert notamment des équipements communaux, des groupes scolaires et de nombreux immeubles d'habitation. Les installations sont exploitées par la Société Thermique de Villiers-le-Bel/Gonesse (STVLBG), filiale du Groupe Coriance, depuis **2007**.

Le forage d'un nouveau puits producteur qui s'est déroulé fin **2017** a permis d'augmenter le débit d'exploitation de 260 m³/h à 300 m³/h. Il permettra d'assurer le raccordement futur des nombreux programmes de constructions estimés à près de 3 500 logements supplémentaires sur le territoire de Villiers-le-Bel d'ici 2030.

* COMPOSITION DU COMITÉ SYNDICAL :

Élus de Villiers-le-Bel : Jean-Louis MARSAC (Vice-Président), Barthélémy AGONHOUMEY, Daniel AUGUSTE, Carmen BOGHOSSIAN, Mariam CISSÉ, Maurice MAQUIN

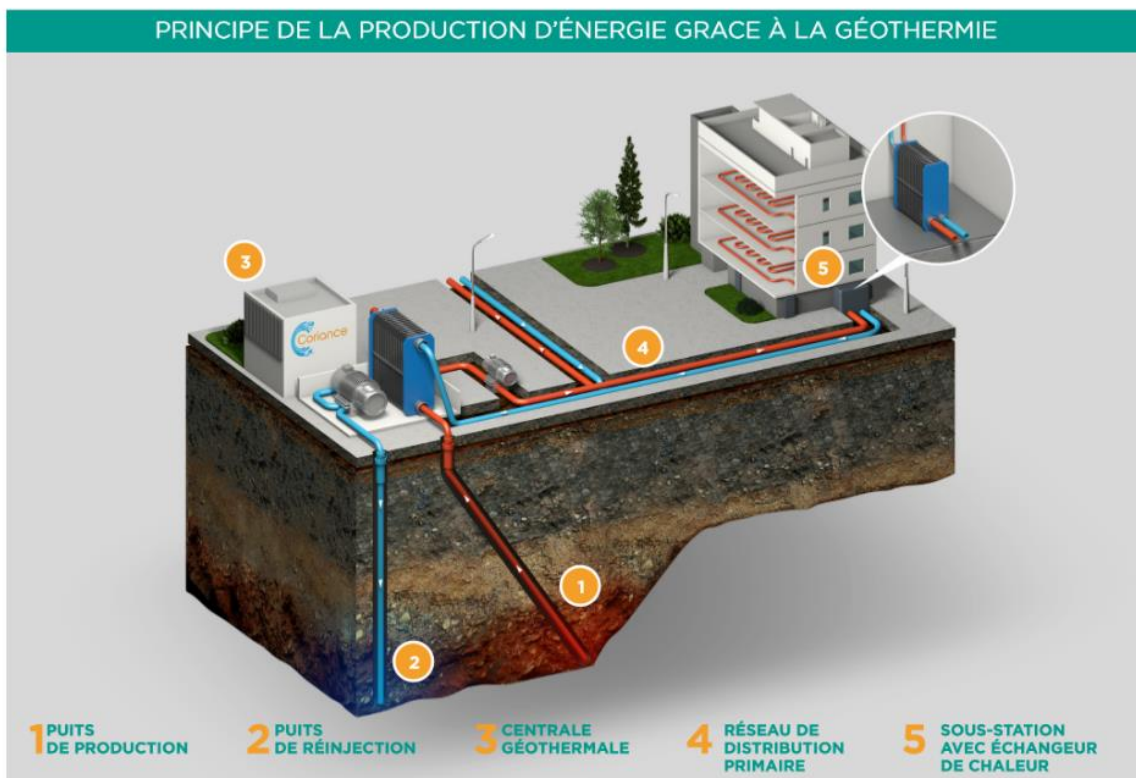
Élus de Gonesse : Michel JAURREY (Président), Olivier BOISSY, Christian CAURO, Mohamed HAKKOU, Mohamed OUERFELLI, Corine QUERET

Données clés du réseau de chaleur de Villiers-le-Bel / Gonesse

- 84 % de la chaleur produite à partir de sources d'énergies vertueuses dont 60% de géothermie (à horizon 2020). 24% de cogénération.
- 12 km de réseau
- 100 sous-stations / points de livraison
- 70 000 MWh d'énergie fournie aux abonnés
- 7 500 équivalents-logements raccordés
- 9 000 tonnes de CO₂ évitées chaque année

La géothermie, l'énergie renouvelable et locale

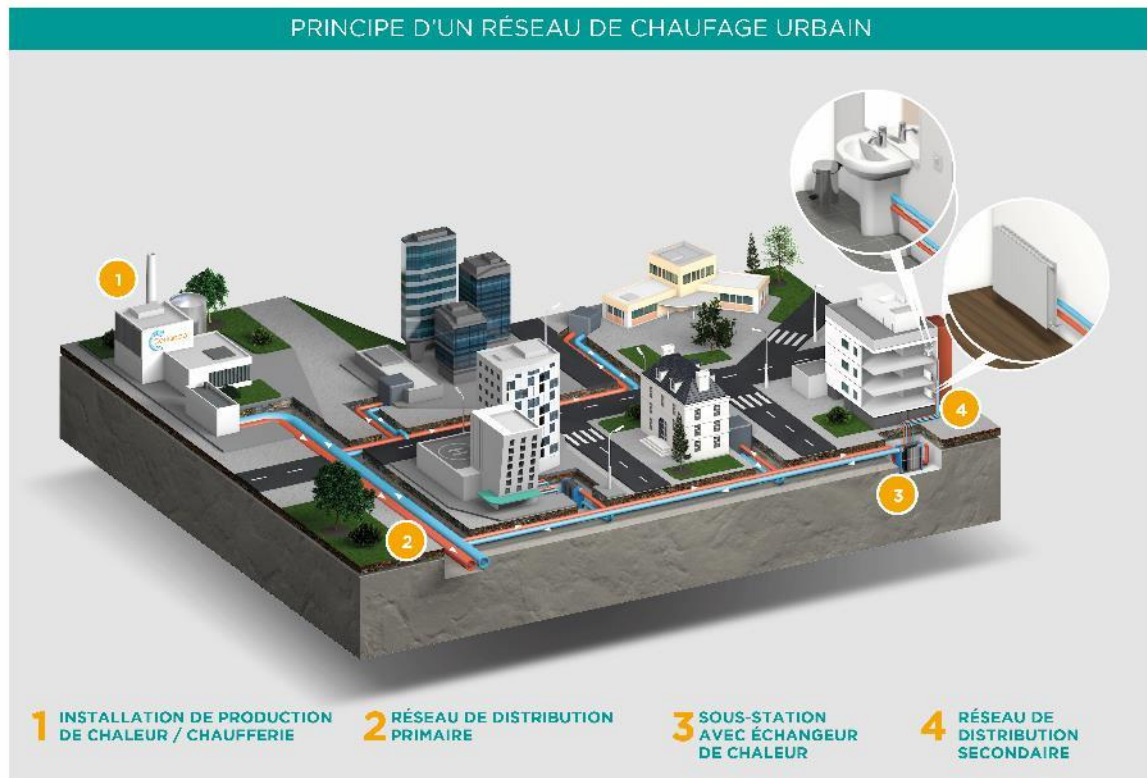
Le principe de la géothermie est de récupérer les calories provenant de l'aquifère calcaire du Dogger situé entre 1 500 m et 2 000 mètres de profondeur. Cette eau piégée il y a plusieurs millions d'années entre plusieurs couches géologiques est non potable (extrêmement salée et soufrée). L'exploitation géothermale consiste à faire remonter l'eau du Dogger en surface grâce à un premier puits (puits producteur), de la faire circuler dans un échangeur de chaleur afin d'en prélever son énergie et de restituer l'eau refroidie dans le sous-sol à l'aide d'un second puits (puits réinjecteur). L'énergie ainsi récupérée est valorisée sur le réseau de chaleur afin de subvenir aux besoins en chaleur des usagers.



Le réseau de chaleur géothermique de Villiers-le-Bel et Gonesse permet d'éviter chaque année le rejet de plus de 9 000 tonnes de CO², soit l'équivalent des émissions de 7 500 voitures !

Fonctionnement d'un réseau de chaleur

Un réseau de chaleur, c'est le principe du chauffage central appliqué à l'échelle d'une ville. La mutualisation des moyens de production permet de réduire les charges, en réduisant le nombre des installations tout en maîtrisant les risques



■ **La chaufferie** produit l'énergie nécessaire aux besoins thermiques de l'ensemble des usagers réseau.

■ La chaleur est acheminée sous forme d'eau chaude jusqu'aux bâtiments raccordés, dans les canalisations du réseau de chaleur. **Le réseau de distribution** fonctionne en circuit fermé. Il est constitué de deux canalisations («aller» et «retour») qui cheminent sous les chaussées.

■ **La sous-station** est le lieu où l'énergie thermique du réseau est livrée au bâtiment. Elle se substitue à une chaufferie collective d'immeuble alimentée au gaz ou au fioul et n'en a pas les inconvénients : pas de stockage de combustible, pas d'émission de pollution...

■ **L'échangeur de chaleur** permet le transfert du réseau de chauffage urbain issu de la centrale de production, dit «réseau primaire» vers le réseau de distribution du bâtiment raccordé, dit «secondaire» qui alimentera en chaleur l'ensemble des émetteurs de chauffage (radiateurs, planchers chauffants ...) et les points de puisage en eau chaude sanitaire (lavabos, éviers, douches ...)

Présentation des partenaires

La ville de Villiers-le-Bel est une commune du Val d'Oise qui se situe à 18 km au nord de Paris au sein de la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France regroupant un territoire de plus de 345 000 habitants. Le Maire est Jean-Louis MARSAC.

www.ville-villiers-le-bel.fr/

La ville de Gonesse est une commune du Val d'Oise de 26 000 habitants dont le Maire est Jean-Pierre BLAZY. Engagée dans le développement durable et les économies d'énergie, le choix a été fait de profiter de la géothermie pour permettre à de nombreux habitants de se chauffer à moindres frais tout en réduisant l'empreinte carbone de la commune. Cela s'inscrit dans une approche environnementale globale privilégiée par la municipalité qui aura vu l'émergence de nombreux projets destinés à garantir un environnement sain à l'instar du développement de parcs et la réhabilitation de friches industrielles. www.facebook.com/villedeGonesse/

Le Syndicat intercommunal de Villiers-le-Bel / Gonesse est présidé par Michel JAUREY, Maire Adjoint de Gonesse. La composition du comité syndical est la suivante :

- Élus de Villiers-le-Bel : Jean-Louis MARSAC (Vice-Président), Barthélémy AGONHOUMEY, Daniel AUGUSTE, Carmen BOGHOSSIAN, Mariam CISSÉ, Maurice MAQUIN
- Élus de Gonesse : Michel JAUREY (Président), Olivier BOISSY, Christian CAURO, Mohamed HAKKOU, Mohamed OUERFELLI, Corine QUERET

STVLBG, filiale à 100% du Groupe Coriance, est chargée de l'exploitation et de la gestion du réseau de chaleur de Villiers-le-Bel et Gonesse. www.stvlbg.fr

Coriance, société indépendante, est spécialisée dans le domaine des réseaux de chaleur urbain alimentés par des énergies renouvelables comme la géothermie et la biomasse, son cœur de métier. Avec un panier énergétique comprenant 2/3 d'énergies renouvelables ou de récupération, CORIANCE a pris le parti d'une gestion des ressources éclairée et raisonnée. CORIANCE est également un opérateur reconnu pour son expertise dans les services en efficacité énergétique. Elle est ainsi en mesure de proposer des solutions énergétiques et environnementales sur-mesure et complètes, de la production d'énergie thermique jusqu'à son utilisation, avec l'ambition de valoriser au maximum les énergies renouvelables.

www.groupe-coriance.fr

Coriance

L'alternative du secteur énergétique

Fort de ses 20 ans d'expérience, Coriance est devenu un acteur global incontournable du secteur énergétique. Ses offres diversifiées et son savoir-faire lui permettent de concevoir, exploiter, optimiser mais aussi de faire progresser des **réseaux de chaleur ou de froid** de la production jusqu'à ses clients.

L'entreprise apporte un véritable savoir-faire dans l'achat d'énergie, la conception, le financement, la construction, la modernisation et l'exploitation des installations de génie climatique.

Capable d'exploiter toutes les énergies du territoire et présentant le mix énergétique le plus vert de la profession, Coriance accompagne ses clients dans leurs projets en leur offrant une véritable alternative aux acteurs traditionnels du marché.

Coriance en chiffres

210 millions d'euros de chiffre d'affaires

+ de 50 millions d'euros d'investissements annuels

30 réseaux de chaleur et de froid en France

179 000 équivalents-logements desservis

Plus d'1 millier d'installations techniques gérées

1 100 MW de puissance thermique gérée

135 MW de puissance électrique installée en cogénération

275 km de réseau

Plus de 80% de la chaleur produite à partir de sources d'énergies vertueuses

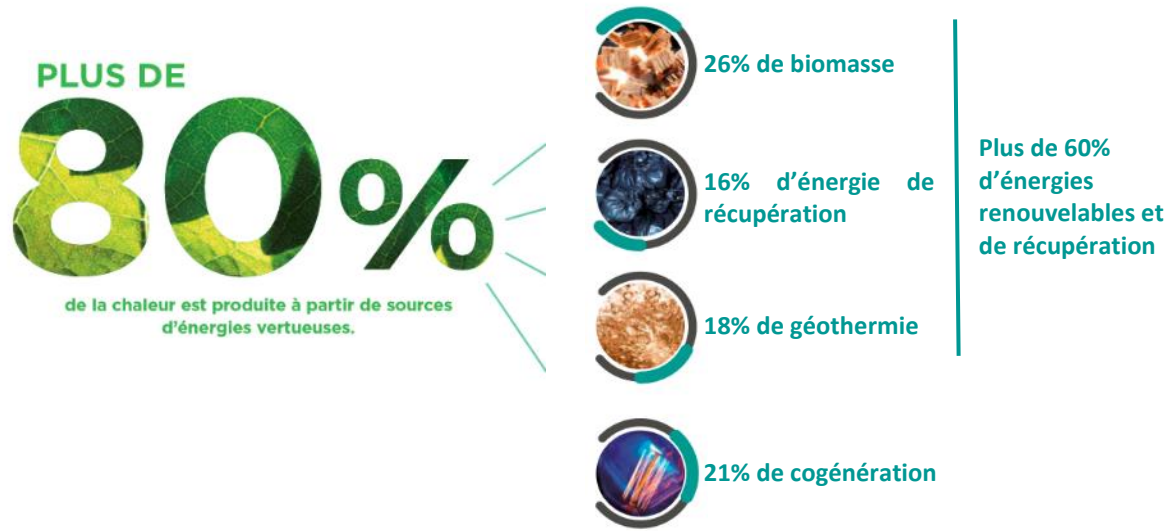
Plus de 240 000 tonnes de CO2 évitées chaque année

Coriance, au cœur de la transition énergétique

Plus de 80 % de la chaleur produite à partir de sources d'énergies vertueuses

Coriance dispose d'une expertise avérée dans le domaine des **énergies renouvelables et de récupération – EnR&R** – qui alimentent à plus de **60 %** ses réseaux : biomasse, géothermie et énergie de récupération.

Avec **des réseaux de chaleur urbains alimentés à 80% par des énergies vertueuses (EnR&R + Cogénération)**, Coriance présente le panier énergétique le plus vert de la profession.



Dès sa création, en 1998, Coriance s'est résolument lancé dans la promotion des énergies renouvelables avec la géothermie (1998 géothermies de Meaux, Fresnes et Chelles), puis avec la biomasse (2008 Montereau et 2011 Bondy).

Coriance est un des leaders en tant que délégataire de réseaux de chauffage urbains alimentés par la **géothermie**. En effet, avec 27 puits géothermiques, sur 7 villes de la grande région parisienne, Coriance gère 1/3 des puits situés en Ile-de-France. Ils alimentent au total 40 000 équivalents-logements. Entre 2013 et 2017, Coriance a suivi les forages de 10 puits, pour un investissement cumulé de 71 M€.

Coriance, membre de Reforest'Action



En 2018, Coriance participe à la **plantation** de 2 000 arbres, notamment différentes sortes d'arbres fruitiers et des chênes, sur une terre agricole située à La Bégude-de-Mazenc, dans la Drôme. Ce projet mené en partenariat avec **Reforest'Action** doit permettre de rétablir des haies bocagères et d'abriter une faune aquatique dans un département réputé pour son agriculture intensive.

En 2017, le premier Bois de Coriance se situait dans le Bois de la Celle les Bordes, enclavé dans le massif de Rambouillet, où plus de 1 800 arbres ont été plantés.

Les arbres plantés avec Reforest'Action sont référencés au sein du **programme « Plantons pour la Planète » initié par les Nations-Unies.**

www.reforestaction.com/boisdecoriance